

<b>SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA HAUTE COMBE DE SAVOIE</b> <b>DU 11 SEPTEMBRE 2008</b>
---

L'an deux mil huit, le onze septembre, à dix huit heures trente, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie, créée par arrêté préfectoral du vingt trois décembre deux mil trois, délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes adhérentes, se sont réunis à la Mairie de Saint-Vital, sous la Présidence de Monsieur TORNIER Xavier.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 27 dont 24 titulaires et 3 suppléants

**Délégués titulaires :**

PALLUEL-LAFLEUR	Frédéric	CLERY
BIGUET-PETIT-JEAN	Marcel	CLERY
GIRARD	Jean	CLERY
GIRARD	Jean-Paul	FRONTENEX
GUINGANT	Marc	FRONTENEX
POIGNET	Sandrine	FRONTENEX
VIONNET-FUASSET	Michel	FRONTENEX
GAUDIN	François	GRESY SUR ISERE
SIBUET-BECQUET	Jean-Claude	MONTAILLEUR
REY	Elisabeth	MONTAILLEUR
WAVRIN	Isabelle	MONTAILLEUR
VAIRETTO	André	Notre Dame des Millières
CORDEL	Guy	Notre Dame des Millières
VESPESIANI	Gilbert	Notre Dame des Millières
FAZZARI	Jean-Pierre	PLANCHERINE
BLANCO	Gérard	SAINT VITAL
DUBOIS	Pascale	SAINT VITAL
PULVIN	André	SAINT VITAL
TORNIER	Xavier	TOURNON
BENEITO	Christian	TOURNON
SIBUET	Michel	TOURNON
RAUCAZ	Christian	VERRENS-ARVEY
DESSEUX	Marc	VERRENS-ARVEY
LOZIER	Hervé	VERRENS-ARVEY

**Délégués suppléants :**

MIOTTO	Chantal	GRESY SUR ISERE
PAYET	Nathalie	PLANCHERINE
LOMBARD	Ginette	PLANCHERINE

**Représentation :**

Ortega Sandra, excusée a donné pouvoir de vote à GAUDIN François

Secrétaire de séance : M.FAZZARI Jean-Pierre

Début de séance à 18h30

---

Monsieur le Maire, BLANCO Gérard, souhaite la bienvenue aux membres de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie pour cette rentrée.

Il laisse la parole à Xavier Tornier, Président de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie qui à son tour remercie les membres présents.

Le Président propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- délibération : demande de subvention pour l'étude transport
- désignation d'un représentant au CLIC (dépôt gaz de Frontenex)

Et de retirer un point à l'ordre du jour :

- règlement intérieur

**A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire :**

**- autorise le Président à modifier l'ordre du jour tel que présenté ci-dessus.**

---

Le Président donne la parole aux intervenants de l'ERDF, concernant le premier point à l'ordre du jour sur la loi SRU.

Madame Véronique Leroy présente par power-point et donc essentiellement par schémas les conséquences de la loi SRU sur les collectivités locales en rappelant qu'elle est effective depuis décembre 2000.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement d'Urbanisation) place la collectivité en charge de l'urbanisme au centre des décisions en matière d'urbanisme y compris en matière d'équipement de réseau public d'électricité : en effet elle a l'obligation de prendre à sa charge la contribution aux coûts d'extension (prolongement et/ou renforcement) du réseau de distribution électrique et peut répercuter cette charge au demandeur, via le dispositif de la PVR (Participation pour Voirie Réseaux).

Aujourd'hui, lors d'un dépôt de permis de lotir ou d'un permis de construire, une étude technique de prolongement et ou de renforcement de réseau sera réalisée par ERDF.

Un devis sera proposé à la collectivité qui décidera ou pas de la réalisation de ces travaux.

Via la PVR, la commune pourra demander une contribution pour la réalisation de ces travaux aux pétitionnaires mais seulement au prorata des surfaces urbanisables dans le périmètre de cette extension.

ERDF ne demandera aux pétitionnaires d'un PC que les coûts de branchement.

Aussi, au regard de ce dispositif les élus s'interrogent sur les conséquences du développement futur de l'habitat.

Les charges financières de ces extensions de réseaux risquent en effet de ne pas pouvoir être supportées par les collectivités.

#### **ZONES TETRAPOLE ET AERODROME : autorisation de lancer la maîtrise d'œuvre**

Le Président rappelle que par arrêté du 17 juillet 2008, le Préfet a prescrit par anticipation le Plan de Prévention des risques naturels prévisibles pour le risque inondation par l'Isère et ses principaux affluents.

Ce plan doit être approuvé dans un délai de 3 ans. Cependant, les zones « violettes » figurant sur les cartes d'objectif peuvent, suivant certains travaux, être aménagées.

Le Président indique qu'il a déjà envoyé l'avant projet sommaire de la zone Tétrapole, faite par la SAS à Monsieur le Préfet. En effet, la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie n'engagera aucune dépense de travaux sur cette zone si les services de l'Etat n'assurent pas l'aménagement et les constructions futures.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- **Autorise le Président à lancer le marché de maîtrise d'œuvre (selon une procédure adaptée) pour la sécurisation hydraulique des zones Tétrapole et de l'Aérodrome (chemin du Moutonnet)**
- **Autorise le Président à signer toutes pièces afférentes au dossier**

#### **ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMMUNAUTAIRES : procédure de déclaration d'utilité publique**

Le Président indique que la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie souhaite acquérir des parcelles privées situées dans la ZAC du Rotey et dans la future zone envisagée sur Grésy sur Isère (zone > 3 500 m<sup>2</sup> donc communautaire). Pour engager les négociations, il propose de lancer une consultation d'opérateur foncier et de l'autoriser, si nécessaire, à lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique dans le cadre zones d'activités économiques du Rotey et Grésy/Isère.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- autorise le Président à lancer une procédure de DUP dans le cadre des zones d'activités économiques
- autorise le Président à lancer une consultation d'opérateur foncier
- autorise le Président à signer toutes pièces afférentes au dossier

#### **ROTEY : compromis de vente du lot 6**

**Vu** le désistement de Monsieur Quay, acquéreur du lot 6 (délibération du 28 juin 2007),

Monsieur Raucaz, Vice Président en charge du développement économique indique que l'entreprise Rev'Alu souhaite se porter acquéreur de ce lot. Il rappelle que ce lot à certaines contraintes liées au recul par rapport aux routes départementales et à la voix de desserte interne.

L'entreprise, par courrier du 26/08/08 prend acte de ces contraintes et demande à la Communauté de Communes de déplacer la conduite d'eau potable pour permettre l'implantation de son bâtiment.

La vente se fera sous les conditions d'obtention du Permis et des emprunts.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- autorise le Président à vendre ce lot à 20 € HT/m<sup>2</sup> comme fixé dans délibération du 20 décembre 2006
- autorise le Président à signer le compromis de vente
- autorise le Président à signer l'acte de vente

#### **SISARC : modification statutaire**

**Vu** la délibération du 20 décembre 2006, approuvant la création du syndicat,

**Vu** la délibération du 17 avril 2008 désignant les représentants de la CCHCS au Syndicat,

Le Président rappelle que depuis sa création, l'ASADAC avait une mission d'accompagnement juridique du Syndicat et le secrétariat administratif était assuré par la Mairie d'Aiton. Cette mission étant terminée, le Conseil du SISARC souhaite redéfinir le siège du Syndicat. Pour des raisons de faciliter (position centrale et même lieu pour le siège et pour le secrétariat), il est proposé de fixer le siège à la Communauté de Communes Combe de Savoie.

**Le Conseil Communautaire après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- se prononcer favorablement sur les deux modifications statutaires, à savoir la modification du lieu du siège et la composition du bureau.

Article	Statuts actuels	Projet
<b>Article 6 : siège social</b>	Mairie d'Aiton	Communauté de Communes Combe de Savoie, 61 rue Auguste Domenget, BP 28, 73250 St Pierre d'Albigny
<b>Article 9 : désignation du bureau</b>	Le conseil syndical élit en son sein un Bureau composé de 7 membres dont un Président et des Vice-Présidents.	Le conseil syndical élit en son sein un Bureau composé de 9 membres dont un Président et des Vice-Présidents.

**Environnement : convention concernant le ramassage des ordures ménagères dans le secteur « les Carrières du Salin »**

Monsieur Girard Jean-Paul, Vice-Président en charge de l'environnement fait un point sur l'objet de la présente convention. Il en donne la lecture, en rappelant les obligations des parties signataires.

Il rappelle qu'il s'agit d'une convention pour que le ramassage des ordures ménagères au niveau du chemin carrières du Salin/ rue Murgeray suite à la demande de Monsieur Chabot propriétaire du terrain, qui s'engage à réaliser une place de retournement.

Le Vice Président donne lecture de la convention.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	22
Contre	2
Abstention	4

**- autorise le Président à signer la convention concernant le ramassage des ordures ménagères au niveau du chemin Carrières du Salin/ rue Murgeray sur Grésy sur Isère**

**JEUNESSE : point sur l'accueil périscolaire**

**1/ Un bilan du coût de l'APS pour l'année scolaire 2007/2008 a été fait.**

RECETTES APS		DEPENSES APS	
<b>TOTAL REGIE AU 2007/2008</b>	53 507.13 €	Sept à Août 2008	93 456.00 €
Regie 1ere année	15 718.00 €	(-)Participation CAF 0.41	9 518.33 €
<b>REGIE 2ème année</b>	<b>37 789.13 €</b>	personnel NDM (estimation)	4 680.00 €
Cantine de Tournon à reverser		Personnel Tournon	4 680.00 €
oct à déc 2007	1 970.80 €		
janvier à août 2007	3 918.20 €		
<b>Total REGIE</b>	<b>31 900.13 €</b>		
<b>SUBVENTION CAF APS</b>	<b>12 252.00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>44 152.13 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>93 297.67 €</b>

**Coût Réel à la charge de la 49 145.54 € pour une année**

Notes : ces chiffres sont sur la base du marché sans avenant et avec un rbt à TOURNON des repas

**2/ AVENANT AU MARCHÉ DE L'APS :**

**Vu** la délibération du 31 janvier 2007 approuvant le choix de la CAO pour retenir l'AAHCS comme prestataire de l'Accueil périscolaire,

**Vu** l'avenant n°1 au marché en date du 5 avril 2007,

Madame REY Elisabeth, Vice Présidente en charge des actions sociales et jeunesse indique que les APS de Grésy sur Isère et de Tournon sont très sollicités.

Par conséquent, il conviendrait de procéder à un avenant du marché indiquant qu'un animateur supplémentaire pour l'APS du soir de Grésy sur Isère et pour l'APS de Tournon sont nécessaires, soit 4 heures par jour.

L'avenant indiquera la prestation de 4h/ jour du 15 septembre au 4 mars (inclus – date de fin de marché) soit : 22  
€ X 4 h x 76 jours = 6 688 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- autorise le Président à signer l'avenant n°2 au marché Accueil Périscolaire
- autorise le Président à signer toutes pièces afférentes au dossier

**Communauté de Communes Haute Combe de Savoie : validation de la liste des membres des commissions**

Le Président rappelle la liste des membres inscrits dans les différentes commissions :

**SCOT**

Nom	Prénom	Commune			
PALLUEL-LAFLEUR	Frédéric	CLERY	CORDEL	Guy	NDame des Millières
VIONNET-FUASSET	Michel	FRONTENEX	FAZZARI	Jean-Pierre	PLANCHERINE
RANGONNE	Thierry	FRONTENEX	LOMBARD	Ginette	PLANCHERINE
GARESSUS	Pascal	FRONTENEX	BLANCO	Gérard	SAINT VITAL
REDON	Max	GRESY SUR ISERE	DUBOIS	Pascale	SAINT VITAL
GRILLET	Olivier	GRESY SUR ISERE	DALBIANCO	Serge	SAINT VITAL
GAUDIN	François	GRESY SUR ISERE	BLANCHIN	Annie	TOURNON
REY	Bernard	MONTAILLEUR	SIBUET	Michel	TOURNON
CARRIN	Anne	MONTAILLEUR	RAUCAZ	Christian	VERRENS-ARVEY
VELAT	Joel	NDame des Millières	RITTENER-RUFF	Jocelyne	VERRENS-ARVEY
			GOLEC	Patrick	VERRENS-ARVEY

**Environnement**

Nom	Prénom	Commune			
BLANDIN	Patrice	CLERY	BRUNIER-COULIN	Roland	Notre Dame des Millières
ROCCHIA	Danièle	CLERY	VAIRETTO	André	Notre Dame des Millières
SIBUET	Laurent	CLERY	MOTTA	Carine	PLANCHERINE
RANGONNE	Thierry	FRONTENEX	BEAURAIN	Nathalie	PLANCHERINE
GIRARD	Jean-Paul	FRONTENEX	BLANCO	Gérard	SAINT VITAL
SHOUBER	Thierry	GRESY SUR ISERE	DUBOIS	Pascale	SAINT VITAL
MIOTTO	Chantal	GRESY SUR ISERE	CUVEX-MICHOLIN	Rachel	SAINT VITAL
REDON	Max	GRESY SUR ISERE	SIBUE	Delphin	SAINT VITAL
DUNAND	Marjorie	GRESY SUR ISERE	SIBUET	Michel	TOURNON
KAUFFMAN	Françoise	MONTAILLEUR	CARLETTI	Jean-Pierre	TOURNON
ROCCA	Brigitte	MONTAILLEUR	CLEMENT	Annie	VERRENS-ARVEY
LAURENT	Pascal	Notre Dame des Millières	GOLEC	Patrick	VERRENS-ARVEY

**Développement économique**

Nom	Prénom	Commune
PALLUEL-LAFLEUR	Frédéric	CLERY
CAILLE	Pierre	CLERY
ROCCHIA	Danièle	CLERY
GIRARD	Jean-Paul	FRONTENEX
DEBACQ	Christophe	GRESY SUR ISERE
GAUDIN	François	GRESY SUR ISERE
REDON	Max	GRESY SUR ISERE
BERNARD	Yves	MONTAILLEUR
SIBUET-BECQUET	Jean-Claude	MONTAILLEUR
RUSSIER	Michel	Notre Dame

		des Millières
BISASSON	Serge	Notre Dame des Millières
FAZZARI	Jean-Pierre	PLANCHERINE
PAYET	Gilbert	PLANCHERINE
PULVIN	André	SAINT VITAL
DALBIANCO	Serge	SAINT VITAL
BENEITO	Christian	TOURNON
REVIAL	Gilles	TOURNON
RAUCAZ	Christian	VERRENS-ARVEY
DESSEUX	Marc	VERRENS-ARVEY
LOZIER	Hervé	VERRENS-ARVEY

#### Equipements sportifs et culturels

Nom	Prénom	Commune			
BIGUET-PETIT-JEAN	Paul	FRONTENEX(Cléry)	MONTALBO	Fernando	Notre Dame des Millières
GIRARD	Jean-Paul	FRONTENEX	PULVIN	André	SAINT VITAL
CAMBIN	Caroline	GRESY SUR ISERE	BAGNEAUX	Jean	SAINT VITAL
GRILLET	Olivier	GRESY SUR ISERE	PETIT	Jean-François	SAINT VITAL
ROCCA	Brigitte	MONTAILLEUR	BLANCO	Gérard	SAINT VITAL
WAVRIN	Isabelle	MONTAILLEUR	SIBUE	Delphin	SAINT VITAL
REY	Bernard	MONTAILLEUR	SILVESTRE	Philippe	TOURNON
GIOVANINO	Grégory	Notre Dame des Millières	LASSIAZ	Fabienne	Albertville(Tournon)
			DESSEUX	Marc	VERRENS-ARVEY

#### Commission tourisme, agriculture, transports

##### Commissions consultatives

Nom	Prénom	Commune
BIGUET-PETIT-JEAN	Marcel	CLERY
CHARVAZ	Daniel	FRONTENEX
BOUVIER-THEATE	Muriel	FRONTENEX
GAUDIN	François	GRESY SUR ISERE
ORTEGA	Sandra	GRESY SUR ISERE
BERNARD	Yves	MONTAILLEUR
KAUFFMAN	Françoise	MONTAILLEUR
CORDEL	Guy	Notre Dame des Millières
COMBAZ	Huguette	Notre Dame des Millières
VAIRETTO	André	Notre Dame

		des Millières
DEPEYRE	Nicolas	PLANCHERINE
PAYET	Gilbert	PLANCHERINE
BLANCO	Gérard	SAINT VITAL
BAGNEAUX	Jean	SAINT VITAL
DUBOIS	Pascale	SAINT VITAL
DURANDO	Pierre	SAINT VITAL
LAVOINE	Dominique	SAINT VITAL
PEREZ	Florence	TOURNON
GAZZOLA	Yves	TOURNON
HUET	Sylvain	VERRENS-ARVEY
RAUCAZ	Christian	VERRENS-ARVEY
DESSEUX	Marc	VERRENS-ARVEY

Commission habitat, OPAH, PLH

Nom	Prénom	Commune			des Millières
GIRARD	Jean	CLERY			Notre Dame des Millières
VIONNET-FUASSET	Michel	FRONTENEX	BISASSON	Serge	
PONNET	René	FRONTENEX	FAZZARI	Jean-Pierre	PLANCHERINE
MIOTTO	Chantal	GRESY SUR ISERE	RICHON	Thierry	SAINT VITAL
BERNARD	Yves	MONTAILLEUR	BLANCHIN	Annie	TOURNON
DA SILVA GOMES	José	MONTAILLEUR	SIBUET	Michel	TOURNON
VESPESIANI	Gilbert	Notre Dame	Monsieur le Maire		VERRENS-ARVEY

Commission sociale, jeunesse, RAM, AAHCS, APS

Nom	Prénom	Commune
GIRARD	Jean	CLERY
GUINGANT	Marc	FRONTENEX
POIGNET	Sandrine	FRONTENEX
AMOUDRY	Claudine	FRONTENEX
ORTEGA	Sandra	GRESY SUR ISERE
CAMBIN	Caroline	GRESY SUR ISERE
MIOTTO	Chantal	GRESY SUR ISERE
REY	Elisabeth	MONTAILLEUR
WAVRIN	Isabelle	MONTAILLEUR
KAUFFMAN	Françoise	MONTAILLEUR
BIBOLLET	Sophie	Notre Dame des Millières
SOUILLER	Violaine	Notre Dame des Millières

VAIRETTO	André	Notre Dame des Millières
BEURAIN	Nathalie	PLANCHERINE
DUBOIS	Pascale	SAINT VITAL
CUVEX-MICHOLIN	Rachel	SAINT VITAL
RICHON	Thierry	SAINT VITAL
BENEITO	Christian	TOURNON
HENRY	Pascale	TOURNON
MIANO	Gaël	TOURNON
BERTHET	Sandrine	TOURNON
RITTENER-RUFF	Jocelyne	VERRENS-ARVEY
FLACHARD	Isabelle	VERRENS-ARVEY
CLEMENT	Annie	VERRENS-ARVEY

Commission transferts de charges, mutualisation des moyens et des hommes

Nom	Prénom	Commune
CAILLE	Pierre	CLERY
SIBUET	Laurent	CLERY
GIRARD	Jean-Paul	FRONTENEX
GAUDIN	François	GRESY SUR ISERE
SIBUET-BECQUET	Jean-Claude	MONTAILLEUR
BERNARD	Yves	MONTAILLEUR
VAIRETTO	André	Notre Dame des Millières
METRAUX	Emmanuel	Notre Dame des Millières

FAZZARI	Jean-Pierre	PLANCHERINE
MOCHET	Patrick	PLANCHERINE
BLANCO	Gérard	SAINT VITAL
PULVIN	André	SAINT VITAL
DALBIANCO	Serge	SAINT VITAL
MOLLARD	Marcel	TOURNON
BENEITO	Christian	TOURNON
DESSEUX	Marc	VERRENS-ARVEY

Commission communication

Nom	Prénom	Commune
GIRARD	Jean	CLERY
VIONNET-FUASSET	Michel	FRONTENEX
MIOTTO	Chantal	GRESY SUR ISERE

<b>DUBOIS</b>	Pascale	<b>SAINT VITAL</b>
<b>HENRY</b>	Pascale	<b>TOURNON</b>
<b>TORNIER</b>	Xavier	<b>TOURNON</b>

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

**- valide la liste des membres des commissions de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie**

**PERSONNEL : mise à disposition du personnel communale à la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie et du personnel intercommunal aux communes**

**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 166-1, codifié à l'article L.5211-4-1 II du CGCT,

**Vu** l'article 2 du décret n°2008-580 du 18 juin 2008, la convention de mise à disposition définit la nature des activités exercées par le fonctionnaire mis à disposition, ses conditions d'emploi, les modalités de contrôle et d'évaluation des activités,

Dans le souci de la bonne organisation des différents services, il convient de passer des conventions de mise à disposition du personnel communal et intercommunal.

Il rappelle que la mise à disposition ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du fonctionnaire (par écrit), après information de l'organe délibérant de la collectivité et avis de la Commission Administrative Paritaire compétente.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition du personnel communale à la CCHCS
- autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition du personnel intercommunal aux communes membres

**PERSONNEL : poste de chargé de mission**

**Vu** la délibération du 19 juin 2008 concernant le recrutement d'un chargé de mission,

**Vu** la remarque de la Sous-Préfecture du 26 juin 2008 demandant une délibération plus précise,

**Vu** le courrier de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie en date du 10 juillet 2008, apportant des réponses aux questions de la Sous Préfecture,

Le Président indique que le poste ouvert au 01 août 2008 est un poste de chargé de mission en communication, à l'animation de l'OCMRR et à l'étude et la mutualisation des moyens et des hommes. Le poste a été ouvert pour un contractuel car il ne semble pas exister de cadre d'emploi correspondant et certaines de ces missions sont associées à des décisions qui s'imposent à nous (OCMRR lié au financement FISAC). Une réponse en ce sens avait été faite aux services de l'Etat.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- prend acte de la remarque de la sous préfecture
- ré approuve la création du poste de chargé de mission pour 18 mois (à compter du 1<sup>er</sup> août) et à l'IM 308 en précisant que sa mission porte sur la communication, l'animation de l'OCMMR et la mutualisation des moyens et des hommes.

**TRANSPORT : consultation**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23/12/2003 portant création de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie et notamment son article 4-4 « étude et financement des transports en commun »,  
Le Vice Président en charge du transport, Monsieur Vairetto André, propose de lancer une consultation sur les conditions techniques, administratives, juridiques et financières du développement d'un réseau optimisé et cohérent pour l'ensemble des transports collectifs du territoire.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- autorise le Président à lancer l'étude transport
- autorise le Président à déposer un dossier de demande de subvention à Arlysère
- autorise le Président à signer toutes pièces afférentes au dossier

---

**Observations :**

Monsieur Tornier rappelle à la commission qu'elle doit réfléchir aux données du département sur les fréquentations des lignes de marché.

Monsieur Vairetto indique que la Région étudie actuellement la possibilité des deux arrêts de train supplémentaires dans les gares de Frontenex et Grésy sur Isère.

Il rappelle également qu'un site départemental de covoiturage existe déjà sur Chambéry Métropole.

---

**Comité Local d'information et de concertation (clic) du dépôt de Gaz de Frontenex**

Le Président indique qu'il est demandé au Conseil Communautaire de désigner un représentant de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie au sein du CLIC.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Pour	28
Contre	0
Abstention	0

- désigne Monsieur Tornier Xavier comme représentant de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie au sein du CLIC.

---

**QUESTIONS DIVERSES :**

---

**Information : PLH : logements à Saint Vital**

A Saint Vital, l'OPAC a un projet de 8 logements dont 7 PLUS et 1 PLAI. La participation de la CCHCS est de 500 € par logement.

---

**Information : OPAH :**

Dans le cadre de la convention, il avait été prévu d'accorder une aide de la CCHCS aux propriétaires bailleurs de 5 % de la dépense subventionnable de l'ANAH par m<sup>2</sup>, soit :

- 1<sup>ère</sup> année : 10 000 €
- 2<sup>ème</sup> année : 12 500 €
- 3<sup>ème</sup> année : 15 000 €

Un projet de la SCI Berange pour 2 logements locatifs d'un montant de 89 950 € HT. La participation de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie sera de 4 498 € à inscrire au BP 2009.

Monsieur Girard Jean, Vice-Président en charge de la commission habitat indique qu'une présentation à la presse sur les actions OPAH sera organisée le 29 septembre 2008, à 10h30 avec la visite d'un bâtiment réhabilité pour des logements locatifs.

---

**Remarques :**

Monsieur Girard Jean rapporte que Monsieur Doublie du Calpact a fait état de peu de fréquentation dans les diverses permanences mises en place sur le territoire.

Monsieur Vairetto rappelle que c'est la quatrième OPAH mise en place sur le canton : par expérience le nombre de dossier est faible au démarrage de l'opération, mais plutôt nombreux en fin.

---

**Communauté de Communes Haute Combe de Savoie : mise en place d'un règlement intérieur**

---

Un projet de règlement intérieur a été remis à tous les membres du bureau afin qu'ils en prennent connaissance. Ce règlement permettra de fixer les règles de fonctionnement du Conseil Communautaire, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le projet sera envoyé dans toutes les communes pour approbation et sera présenté pour approbation au prochain conseil.

---

**Communes : demande de bornes wifi par Arlysère**

---

Les Mairies ont une réponse à rendre à Arlysère sur cette proposition

---

**Syndicat Mixte :**

Monsieur Tornier rappelle l'intention d'arrêter le syndicat mixte et demande aux 4 communes concernées par la compétence école de se réunir pour l'avenir du syndicat.

---

**Comités locaux de gestion**

---

Le Président rappelle que ce comité est composé d'élus, d'agriculteurs, propriétaires, associations locales, et est animé par la Chambre d'Agriculture.

Il indique que les élus intéressés doivent s'inscrire au plus tôt.

---

**Service d'accueil dans les écoles : jour de grève et absence des professeurs**

---

L'ensemble des élus est favorable à un courrier commun auprès des députés et sénateurs, l'Association des Maires de France... sur l'impossibilité dans les communes rurales de mettre en place ce type d'accueil.

---

**Piscine : bilan de l'été**

---

Le montant des recettes est de 22 346€. Malgré le problème de recrutement de début de saison, le fonctionnement s'est bien passé. Des courriers ont été envoyés dans les écoles primaires et le collège afin de savoir s'il est nécessaire d'ouvrir aux scolaires en juin 2009, et pour des cours de natation.

---

**Culture :**

Eglise de Frontenex : concert vocal et instrumental le 20 septembre 2008

---

**Site internet :**

Le Président rappelle que le site internet de la CCHCS est en cours de réalisation.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

---

**VU PAR NOUS, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE COMBE DE SAVOIE, POUR ETRE AFFICHE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE 56 DE LA LOI DU 05 AOUT 1884.**

**Le Président,  
Xavier TORNIER**